

LE COMPLÉMENT 2025



TOUS ROULENT. BEAUCOUP COURENT. NOUS GAGNONS !

LE COMMISSAIRE NATIONAL / ÉLITE NATIONAL / INTERNATIONAL UN EXPERT AU SERVICE DU CYCLISME

Le Commissaire national / élite national / international est le garant de la bonne marche des compétitions cyclistes nationales et internationales. Il remplit le rôle d'ambassadeur de CC et de l'UCI dans les épreuves se déroulant sous l'égide de ces dernières.

Le Commissaire assure le bon déroulement des épreuves cyclistes sur les plans éthiques et sportifs, en contrôlant l'application uniforme des règlements de CC/UCI avant, pendant et après la course.

Certains aspects de sa fonction dépassant le seul cadre du règlement, le Commissaire national / élite national / international doit avoir la capacité d'en faire respecter l'esprit en toute situation. Il doit également être à même de remplir un rôle de médiateur envers tous les intervenants du cyclisme.

Les Commissaires sont au centre de l'action sportive des épreuves cyclistes dans toutes les disciplines; les Commissaires dispensent un service essentiel à la communauté cycliste.



DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES	5
PART I: ORGANISATION GÉNÉRALE DU SPORT CYCLISTE	7
CHAPITRE 1 LICENCIÉS	7
CHAPITRE 2 ÉPREUVES	9
CHAPITRE 3 ÉQUIPEMENT	12
PART II : ÉPREUVES SUR ROUTE	15
CHAPITRE 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES	15
CHAPITRE 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE	16
CHAPITRE 4 ÉPREUVES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL	17
CHAPITRE 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE	17
CHAPITRE 7 CRITÉRIUM	17
CHAPITRE 12 FAITS DE COURSES ET INFRACTIONS SPÉCIFIQUES AUX ORGANISATEURS	18
PART III : ÉPREUVES SUR PISTE	19
CHAPITRE 1 ORGANISATION	19
CHAPITRE 2 ÉPREUVES SUR PISTE	19
CHAPITRE 5 RECORDS DU MONDE	20
PART IV : ÉPREUVES DE VÉLO DE MONTAGNE	22
CHAPITRE 1 RÈGLES GÉNÉRALES	22
CHAPITRE 2 ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY	23
CHAPITRE 9 COUPE CANADA	25
PART V : ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS	26
CHAPITRE 1 RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS	26
PART VI : ÉPREUVES DE BMX	27



PART VI BIS : BMX FREESTYLE	30
PART XII : DISCIPLINE ET PROCÉDURES	31
CHAPITRE 3 MESURES DISCIPLINAIRES	31
PART XV: CYCLISME POUR TOUS	31
CHAPITRE 3 GRAVEL	31
PART XVI : PARACYCLISME	32
CHAPITRE 2 CATÉGORIES	32
CHAPITRE 3 DROIT DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES PARACYCLISTE	32
CHAPITRE 7 ÉPREUVES SUR ROUTE	32
ANNEXE 1 – COMMISSAIRES	33
ANNEXE 2 – RECORDS CANADIENS SUR PISTE	34
ANNEXE 3 – CHAMPIONS CANADIENS 2024	39



DISPOSITIONS PRÉLIMINAIRES

Les règlements de l'UCI sont considérés comme la référence pour tous les règlements régissant les disciplines spécifiées des épreuves cyclistes.

Le présent règlement de l'UCI et le Complément seront applicables à tous les types de courses cyclistes spécifiées.

Lorsque nécessaire, les règlements de l'UCI ont été révisés afin d'accommoder divers règlements nationaux pertinents au Canada. Ces amendements apparaissent dans le Complément. Les règlements nationaux sont précédés par la lettre (N) et indiqués en italique.

Il devrait être noté que les Règlements de l'UCI sont des documents de référence dynamique et une section particulière peut être mise à jour à tout moment pendant l'année. Nous recommandons donc que les gens se réfèrent sur une base régulière aux sections pertinentes sur le site web de l'UCI. Tous règlements précédents la date de mise à jour seront considérés invalides.

Cependant, les fédérations nationales peuvent dans leur réglementation procéder à des modifications identifiées par la lettre (N) pour des besoins domestiques. Là où il n'y a pas de réglementation nationale, les organisateurs sont invités à respecter les amendements nationaux selon les circonstances.

Une disposition spéciale du Règlement déroge à une disposition générale avec laquelle elle serait incompatible.

La participation à une épreuve cycliste, à quelque titre que ce soit, implique l'acceptation de toutes les dispositions réglementaires de l'UCI et des amendements nationaux contenus dans le Complément.

L'UCI / CC ne pourrait être tenue responsable des infractions à la loi commises en relation avec le sport cycliste, même si le Règlement était invoqué pour justifier une telle infraction.

Les difficultés d'interprétation ou d'application du Règlement sont tranchées par le comité des Officiels de CC qui pourra déléguer sa compétence en cette matière.

Aux fins d'interprétation de la réglementation, on se fiera au texte anglais, sauf dans la province de Québec où la version française sera la seule officielle.

Pour faciliter la lecture du texte lorsque le contexte l'exige ainsi, le masculin inclut le féminin et le singulier, le pluriel.



REMERCIEMENTS :

Le CC tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution à la révision du Complément 2025 :

Geordie Ma – Commissaire UCI Vélo de Montagne et BMX

Christian Côté – Commissaire UCI Cyclo-cross et Vélo de Montagne

François Levesque – Commissaire ENC BMX

Michael Pinkoski – Commissaire UCI Piste et Cyclo-cross, National Route

Steve Head – Commissaire UCI Route, ENC Piste, National Vélo de Montagne et Cyclo-cross

Vallérie Trottier – Commissaire ENC Piste et National Route



PART I: ORGANISATION GÉNÉRALE DU SPORT CYCLISTE

1.0.000 N) Pour les épreuves nationales et provinciales, aux fins des règlements et taux de conversion, en ce qui concerne les amendes dans les règlements, un franc suisse sera égal à un dollar canadien.

CHAPITRE 1 LICENCIÉS

§1 LICENCES

Catégories de titulaires

1.1.010 N) Tout individu représentant les coureurs à titre de manager, et demandant cette désignation sur sa licence, peuvent avoir suivi le cours de commissaire niveau 1 au Canada.

1.1.020 N) Un coureur étranger visitant le Canada, et qui aimerait courir ici, doit présenter sa licence et une lettre de permission de sa fédération nationale au moment de son inscription à la compétition. (Un coureur des USA n'a pas à fournir une telle lettre.)

Un coureur étranger qui réside au Canada pour une période de 2 mois et plus est autorisé à porter les couleurs d'un club de son choix. Il sera alors autorisé à participer à toutes les compétitions avec ce club. Il doit obtenir cette autorisation auprès de la fédération provinciale.

Au Canada, les licences sont toujours émises par la province où le coureur a sa résidence principale.

Forme de licence

1.1.024 N) Une licence électronique est acceptée au Canada.

§2 CATÉGORIES DE COUREURS

1.1.034bis N) Ce règlement s'applique également aux compétitions du calendrier national.

1.1.036 N) Catégorie Jeunesse Garçon Âge: moins de 13, moins de 15, moins de 17 selon l'année de naissance. Au Canada, les catégories maîtres hommes commenceront à 35 ans.

1.1.037 N) Catégorie Jeunesse Fille Âge: moins de 13, moins de 15, moins de 17 selon l'année de naissance. Au Canada, les catégories maîtres femmes commenceront à 35 ans.



N) Tableau pour les catégories sur route :

Catégories	Âge au 31 décembre de l'année de compétition
U13	10-12
U15	13-14
U17	15-16

Il est possible pour un coureur de courir dans une catégorie autre que la sienne. Le coureur devra présenter une dérogation émise par leur association provinciale lors de leur inscription à la course. Tout surclassement doit être approuvé par l'association provinciale pour les compétitions provinciales et approuvé par Cyclisme Canada pour les courses nationales.

*Au Québec, puisque les règlements de la Régie de la Sécurité des Sports exigent que tout surclassement soit approuvé par la FQSC, il est donc nécessaire pour tout coureur étranger d'obtenir une lettre de permission de la FQSC ou de Cyclisme Canada pour pouvoir courir au Québec dans une catégorie autre que celle indiquée sur sa licence.

N) À l'exception de ce qui est prévu pour le BMX et le paracyclisme à l'article **1.1.035** et **1.1.037**.

§4 COMMISSAIRES

1.1.064 N) À la discrétion du T-PSO ou CC, un commissaire peut continuer à être actif (comme commissaire provincial) après avoir atteint l'âge de 70 ans.

1.1.065 N) De même, **aux événements Cyclisme Canada**, un commissaire est assujéti aux règlements disciplinaires de CC lorsqu'il est désigné par CC ou le PTSO, conformément au code de conduite de la CC et au politique relative aux plaintes et à la discipline de la CC.

Mission

1.1.074 N) Sauf disposition aux présents règlements, tous les commissaires nationaux sont tenus de porter l'uniforme national officiel aux compétitions sanctionnées nationales ou internationales. Il est permis de porter les uniformes spéciaux fournis par les organisateurs lors d'importantes rencontres (doit être approuvé par le CCOC via le bureau national). Cet amendement ne s'applique pas aux commissaires internationaux de l'UCI assignés pour des compétitions internationales.

1.1.074bis N) En plus, le logo de l'UCI et le logo des officiels de CC ne peut apparaître sur les uniformes des commissaires nationaux ou provinciaux.

1.1.087 N) Le CCOC peut nommer un Délégué Technique à toutes compétitions de cyclisme. Le rôle du Délégué Technique est défini dans les parties respectives de la réglementation pour chaque discipline.



CHAPITRE 2 ÉPREUVES

SECTION 1 DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

§1 CALENDRIER

1.2.006 N) La même règle s'applique pour une course empruntant le territoire de plusieurs provinces.

1.2.012 N) Chaque épreuve ayant lieu au Canada doit adhérer à l'une des définitions suivantes :

Épreuve locale / régionale / provinciale

- approuvée par la province où l'événement se déroule

Épreuve nationale:

- approuvée par le comité des Événements de CC
- ouverte aux équipes provinciales, équipes nationales et un maximum de quatre équipes nationales étrangères, aussi bien qui :
 - groupes sportifs canadiens / clubs
 - les coureurs licenciés et affiliés à l'UCI
- les invitations aux fédérations étrangères doivent passer par le bureau de CC

Épreuve nord-américaine:

- approuvée par CC et d'autres fédérations nationales si nécessaires
- approuvée par la province où l'événement se déroule
- ouverte à tous les coureurs licenciés résidant en Amérique du nord
- ~~les coureurs étrangers résidant au Canada pour une période de temps prolongée doivent obtenir l'autorisation de CC~~

§7 CHAMPIONNATS CANADIENS

1.2.028 N) La compétition est ouverte aux citoyens canadiens, aux résidents permanents, aux immigrants reçus ainsi qu'aux personnes ayant le statut de réfugié dans toutes les catégories incluant les catégories UCI. Une preuve de citoyenneté peut être exigée (passeport, carte de résidence permanente, papiers confirmant le statut d'immigrant ou de réfugié reçu).

- Seulement les citoyens canadiens éligibles à la compétition et de nationalité UCI canadienne auront accès au titre de champion canadien, au podium, aux médailles et aux points UCI.
- Les prix en argent (si applicable) seront basés sur l'ordre d'arrivée au Championnat national, indépendamment de la citoyenneté ou de la nationalité des coureurs.
- Si un non-citoyen (résident permanent, immigrant reçu ou personne ayant le statut de



réfugié) termine parmi les trois premiers au général d'une épreuve, un podium aura lieu basé sur l'ordre d'arrivée de l'épreuve. Un deuxième podium basé sur les résultats des Championnats nationaux (classement des citoyens canadiens) suivra.

- Une preuve de résident permanent peut être exigée (ceci comprend un permis de conduire, carte de résidence permanente).
- Tous les compétiteurs doivent détenir une licence CC / UCI en règle.
- Tous les participants doivent pouvoir présenter en tout temps leur licence lors des épreuves.
- Tous les participants doivent avoir une licence valide pour chacune de leurs épreuves.
- Les licences domestiques canadiennes ou émises par d'autres pays ne sont pas valides.
- Aucune licence d'un jour ne sera émise.
- La licence devra être présentée lors du contrôle de la licence.
- Aucune inscription ne pourra se faire le jour de la course.
- Tous les compétiteurs doivent s'inscrire dans leur catégorie, tel que stipulé sur leur licence et conformément aux règlements de l'UCI.
- Les athlètes ne seront considérés inscrits à une épreuve que lorsque tous les prérequis administratifs seront remplis :
 - Complété le formulaire d'inscription
 - Signé un formulaire de renonciation des risques
 - Paiement a été complété
 - La License du coureur a été vérifiée par un commissaire

Championnats provinciaux

Les Championnats provinciaux se déroulent sous la responsabilité de la province hôte. Les provinces devront s'efforcer d'organiser leurs Championnats sur les distances adoptées et règlements adoptés pour les Championnats nationaux.

SECTION 2 ORGANISATION DES ÉPREUVES

§4 PROGRAMME - GUIDE TECHNIQUE

1.2.044 N) Compétitions qui ne sont pas au calendrier international : 100,00\$ à 1000,00\$.

§5 INVITATION - ENGAGEMENT

1.2.049 N) L'organisateur doit préparer une formule d'engagement à remplir pas le D.S, le club ou les coureurs qui désirent participer à son épreuve. L'organisateur fixe les modalités d'inscription ainsi que les frais d'inscription. Ces modalités sont assujetties à la réglementation en vigueur de CC ou du P-TSO en fonction du niveau de sanction.

Dispositions générales

1.2.051 N) Le comité des Événements de CC supervise cette fonction au Canada.



1.2.052 N) Les coureurs des USA tenant une licence internationale n'ont pas à posséder une telle autorisation pour les courses nationales.

§7 PARCOURS ET SÉCURITÉ

1.2.063 N) La clause suivante doit se trouver sur la formule d'engagement remis aux coureurs par l'organisateur : « En égard à votre acceptation du présent engagement, je dégage, en mon nom, et en celui de mes héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, l'Association Cycliste Canadienne, ses agents, employés, officiels, commissaires, représentants, successeurs et cessionnaires ainsi que tout autre organisme, compagnie, société.»

§9 PRIX

1.2.069 N) Toute information relative aux prix doit minimalement être affichée à l'inscription s'il n'y a pas de guide technique.

1.2.070 N) Pour les compétitions des calendriers provinciaux et nationaux, les prix sont déterminés par CC ou P-TSO en fonction du niveau de sanction.

1.2.072 N) Pour les compétitions du calendrier national, les prix devraient être remis aux gagnants le jour de la course, mais au plus tard 90 jours après la compétition conformément au règlement UCI.

Le comité des Événements de Cyclisme Canada a un droit de véto sur le type de prix offerts dans une course cycliste et peut suspendre ou retirer la sanction de la course si l'organisateur refuse de remettre les prix.

§10 FRAIS DE VOYAGE ET DE PENSION

1.2.076 N) L'indemnité de voyage sera versée au plus tard à la fin de la compétition.

SECTION 3 DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

§4 RÉUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

1.2.087 N) Au niveau canadien, cette réunion est obligatoire pour tous les compétitions dans tous les sports cyclistes lorsque la réunion est prévue dans le guide technique ou à l'horaire de l'événement. Si un Délégué Technique a été nommé, celui-ci doit être présent pour la réunion des directeurs sportifs.

§7 ARRIVÉE

Ligne d'arrivée



1.2.101 N) Pour les compétitions qui ne sont pas sur le calendrier international, une bannière peut être utilisée pour indiquer l'arrivée ou n'importe quel point intermédiaire de classification tel qu'un sprint ou sommet de la montagne.

1.2.102 N) Aux compétitions nationales de route, et BMX, un photo-finish est obligatoire, une bande de chronométrage électronique n'est pas obligatoire.

Chronométrage

1.2.104 N) Au Canada, la licence de chronométreur n'existant pas. Les commissaires licenciés sont désignés pour remplir cette fonction.

SECTION 4 CONTRÔLE DES ÉPREUVES

§2 COLLÈGE DES COMMISSAIRES

N) Le comité des Officiels de CC nomme tous les membres du collège des commissaires pour les compétitions sanctionnées nationales et internationales, sauf s'ils sont nommés par l'UCI. Le cas échéant, le comité des Officiels peut, à sa discrétion, déléguer la nomination de certains des membres du collège des commissaires à l'association provinciale. Dans la mesure du possible, les commissaires assignés habiteront dans la même région que la course afin de minimiser les coûts pour l'organisateur de l'épreuve. Les commissaires seront assignés conformément aux politiques d'assignation des commissaires de CC.

N) Un commissaire bilingue doit être présent aux Championnats nationaux. Toutes les instructions données aux coureurs avant et durant la course, ainsi qu'aux directeurs sportifs durant la réunion avec ceux-ci, doivent être données dans les deux langues officielles du Canada si requis.

1.2.116 N) Pour les compétitions de sanction nationale, le nombre et le statut des commissaires assignés est déterminé par le CCOC.

Frais

1.2.125 N) Les montants et modes de paiement des commissaires assignés par le CCOC peut être trouvé dans la politique des honoraires et dépenses.

CHAPITRE 3 ÉQUIPEMENT

Pour toutes les épreuves nationales / provinciales et locales sur route et sur piste, les limites de développement suivantes s'appliquent :



Événements de route et piste :

CATÉGORIES JEUNESSES ET JUNIORS LIMITES DE BRAQUETS			
CATÉGORIE	ÉPREUVES ROUTE	ÉPREUVES PISTE	EXEMPLE DE BRAQUET
U17	Aucun limite de braquet	7.12 M développement	50*15
U15	6.71 M développement	6.71 M développement	50*16 /38*12
U13	6.2 M développement	6.2 M développement	46*16 /38*13

Si un coureur a reçu une autorisation de surclassement dans une catégorie supérieure, le coureur sera autorisé à utiliser la limite de braquet applicable à cette catégorie.

CYCLISME SUR PISTE - ÉQUIPEMENT

- Les roues pleines ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunesses (U17/U15/U13) (hauteur maximale de la jante est 40mm)
- Les roues en carbone ne seront pas autorisées pour les catégories Jeunesses (U17/U15/U13)

CYCLISME SUR ROUTE - ÉQUIPEMENT

Pour les Championnats canadiens sur route, dans les catégories U17 et U19, les règles suivantes s'appliquent :

- Le même cadre de vélo doit être utilisé pour les épreuves de route, de critérium et de CLM;
- Les barres d'extension ne sont pas autorisées
- Les roues pleines ne sont pas autorisées

SECTION 3 ÉQUIPEMENT VESTIMENTAIRE DES COUREURS

§1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

1.3.030 N) Pour les compétitions qui ne sont pas sur le calendrier international, le désign des imperméables devrait être transparent ou être similaire à celui du maillot en utilisant les couleurs principales de l'équipe. Le nom de l'équipe peut être affiché sur l'imperméable.

§3 ÉQUIPES RÉGIONALES ET DE CLUB

1.3.047 N) lors de courses par étapes sur le calendrier national où il y a un classement par équipes, les équipes composées seront permises, mais le coureur devra alors avoir en main une libération de son club pour cette épreuve et tous les coureurs porteront le même maillot pour la durée de l'épreuve.

SECTION 4 IDENTIFICATION DES COUREURS

1.3.080 N) Il doit obligatoirement informer un commissaire de son abandon à la remise du



dossard. Des amendes ou pénalités peuvent s'appliquer.



PART II : ÉPREUVES SUR ROUTE

CHAPITRE 2 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

§1 PARTICIPATION

2.2.002 N) Le maximum nombre de coureurs partant lors d'une épreuve sur route de sanction provinciale est limité à 176. Il n'y a aucun minimum.

2.2.003 N) Dans les épreuves de sanction provinciales et nationales, lorsqu'il n'y a pas de classement par équipe, les inscriptions individuelles peuvent être acceptées en fonction des règlements spécifiques de l'épreuve.

§2 ORGANISATION

2.2.015 N) L'organisateur qui souhaite inclure une voie non asphaltée au parcours de son épreuve provincial ou national devra informer CC ou l'OPS concernée lors de l'enregistrement de l'épreuve au calendrier. CC ou l'OPS concernée, respectivement, doivent être informés et les exigences de cette réglementation s'appliquent de la même manière, soit CC ou l'OPS ont le pouvoir de refuser l'enregistrement de l'épreuve sur le calendrier et/ou refuser l'utilisation d'une section non asphaltée.

2.2.022bis N) Un gabarit de contrôle, conforme aux spécifications de l'UCI, doit être fourni par l'organisateur pour toutes les compétitions du calendrier national comportant une épreuve contre-la-montre. Le président du Collège des Commissaires vérifiera sa conformité aux spécifications de l'UCI.

§3 DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE

2.2.024 N) Ce règle s'applique pour les catégories Juniors et plus jeune sur le calendrier national et provincial.

2.2.028bis N) Pour les compétitions sur le calendrier national, le directeur de l'organisation ou son représentant apte à prendre des décisions peut prendre place aux côtés du président du Collège des Commissaires dans la voiture circulant immédiatement derrière le peloton.

2.2.029 N) Pour les courses nationales, où un Délégué Technique a été nommé, **cette même disposition s'applique.**

2.2.032 N) Les véhicules d'équipe sont sujets à l'approbation du président du collège des commissaires. Pour pouvoir suivre la course, la forme et le type de véhicule utilisé devront être sécuritaires et ne créer aucun danger pour la course. Les camionnettes et toutes autres voitures dont le gabarit dépasse les dimensions de 1,80 m largeur, 5 m de longueur et 1,66 m



hauteur maximum (sans les barres de toit), ne seront pas admises à suivre la course.

2.2.035 N) Dans les courses de niveau international, national et provincial au Canada, toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans la caravane cycliste doivent être titulaires d'une licence en règle. Toutes les personnes qui sont conducteurs d'un véhicule dans la caravane cycliste doivent avoir préalablement obtenu un certificat attestant leur participation à la formation de chauffeurs pour caravane cycliste de Cyclisme Canada ou de l'UCI.

§ 7 DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

2.2.090 N) Le Délégué Technique évalue la conformité de l'organisation des compétitions nationales, lorsqu'applicable, avec le règlement et le cahier des charges pour organisateurs. À cette fin, le Délégué Technique peut assister à ces compétitions. Dans ce cas, l'organisateur remet au Délégué Technique un laissez-passer pour la compétition ainsi qu'une plaque d'accréditation pour leur véhicule permettant l'accès aux stationnements réservés au départ et à l'arrivée des étapes ainsi que la possibilité de conduire sur le parcours de l'épreuve.

2.2.091 N) Pour les compétitions nationales, le Délégué Technique établit un rapport d'évaluation détaillé sur l'événement, en tenant compte des termes de référence des organisateurs. L'organisateur recevra une copie de ce rapport.

2.2.092 N) Pour les compétitions nationales, le Délégué Technique peut également procéder à une inspection préalable du parcours de l'épreuve, en particulier au niveau de la sécurité, de points dangereux signalés par l'organisateur et des dispositions relatives au cahier des charges pour organisateurs. Dans ce cas, il contacte l'organisateur et établit un rapport à l'attention de l'administration de Cyclisme Canada qui prend le cas échéant des décisions appropriées.

CHAPITRE 3 ÉPREUVES D'UNE JOURNÉE

Formule

2.3.001 N) Au Canada, les épreuves d'une journée se disputent par équipe et individuellement.

Véhicules suiveurs

2.3.016 N) Dans les compétitions nationales, pour lesquelles les véhicules suiveurs sont permis, les équipes mixtes peuvent fournir leurs propres véhicules, sinon elles doivent utiliser les véhicules d'assistance neutre.

Cérémonie protocolaire

2.3.046 N) Sur la base des classements établis par l'organisateur, les coureurs ont l'obligation de se présenter à la cérémonie protocolaire officielle. Pour les compétitions sur le calendrier national, la cérémonie sera organisée dans l'ordre suivant :

- Les trois premiers coureurs de l'épreuve;



- Les autres gagnants des classements annexes éventuels;
- Tous autres classements déterminés par l'organisateur.

CHAPITRE 4 ÉPREUVES CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

Ordre de départ

2.4.009 N) Au Championnat canadien, l'ordre de départ est fixé par CC ou par le collège des commissaires. Les cinq premiers du Championnat national de l'année précédente partent en dernier, dans l'ordre inverse de leur classement.

CHAPITRE 6 ÉPREUVES PAR ÉTAPE

Formule

2.6.001 N) Peut aussi inclure critérium et contre-la-montre par équipe.

Abandon

2.6.026 N) Le coureur qui abandonne ne pourra pas disputer d'autres compétitions cyclistes pendant la durée de la compétition. Pour les compétitions de niveau international, une suspension de 15 jours et une amende de 100,00 \$ CAD à 200,00 \$ CAD est applicable.

Arrivée

2.6.027bis N) Lors des épreuves nationales, un ruban de chronométrage indiquant 3 km n'est pas obligatoire.

CHAPITRE 7 CRITÉRIUM

Distances

2.7.016 N) Entre 800 et 3000 mètres.

2.7.017 N) Pour des raisons de sécurité, les coureurs qui sont doublés sont priés de quitter la course. Pour calculer leur temps pour les courses par étapes, le président du collège des commissaires décidera, avant la course, comment cela doit être fait. Il expliquera la méthode qui doit être utilisée pour calculer ce temps, lors de la réunion des directeurs avant la course.

Formule avec sprints intermédiaires

2.7.021 N) Dans le cas où le Collège des commissaires déciderait d'adopter un autre règlement concernant les coureurs dépassés, l'annonce devra être fait à tous les concurrents, dans les 2 langues officielles, avant le signal de départ.

2.7.022 N) Le coureur doit reprendre la course en se plaçant à l'arrière du groupe dont il faisait partie. Il ne faut accorder aucun tour dans les derniers 5 km ou les 5 derniers tours, sauf si le Guide technique de l'épreuve en indique autrement, à la discrétion du président du collège des commissaires et du délégué technique.



CHAPITRE 12 FAITS DE COURSES ET INFRACTIONS SPÉCIFIQUES AUX ORGANISATEURS

Dispositions générales

2.12.001 N) Pour les compétitions du niveau national, les sanctions prononcées par les commissaires sont consignées dans le communiqué du Collège des Commissaires et transmises à CC. Pour les compétitions du niveau provincial, celles-ci seront envoyées au P-TSO concernée.

2.12.003 N) Pour les compétitions du niveau national, les avertissements sont consignés dans le communiqué du Collège des Commissaires et transmis à CC. Pour les compétitions du niveau provincial, ceux-ci seront envoyés au P-TSO concernée.

2.12.006 N) Pour les courses sur les calendriers national et provincial, les amendes seront celles stipulées dans colonne 3. Il n'y aura aucune déduction en points de classement de l'UCI.

2.12.008 N) Pour les compétitions sanctionnées au niveau, les infractions sont sanctionnées par CC.



PART III : ÉPREUVES SUR PISTE

CHAPITRE 1 ORGANISATION

Programme de l'épreuve

3.1.001 N) Le programme et le format pour les Championnats nationaux sera établi en collaboration avec le comité des Événements de CC et conformément aux règlements UCI.

CHAPITRE 2 ÉPREUVES SUR PISTE

§3 SPRINT

3.2.031 N) Autres formats peuvent être autorisés s'ils sont approuvés par le président du collège des commissaires.

§4 POURSUITE INDIVIDUELLE

3.2.065 N) Non requis pour les courses sur les calendriers national et provincial.

3.2.067 N) Non requis pour les courses sur les calendriers national et provincial.

3.2.069 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire. S'il n'y a qu'un seul bloc de départ dans les épreuves avec des coureurs sur les deux lignes droites, tous les coureurs doivent être tenus de la même manière pour tous les départs pendant chaque phase de la compétition.

§5 POURSUITE PAR ÉQUIPES

3.2.092 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.

§6 KILOMÈTRE ET 500 MÈTRES

3.2.102 N) Également applicable aux Championnats canadiens.

3.2.110 N) S'il n'y a pas de bloc de départ, le coureur sera tenu par un commissaire titulaire.

§8 KEIRIN

3.2.135 N) Autres formats peuvent être autorisés s'ils sont approuvés par le président du collège des commissaires.

§9 VITESSE PAR ÉQUIPE



3.2.151 N) Ou par un commissaire.

CHAPITRE 5 RECORDS DU MONDE

N) ainsi que les records canadiens.

Afin d'établir un record national de piste, les conditions suivantes doivent être respectées :

- La piste a été homologuée;
- Au moins un (1) commissaire national doit être assigné à la compétition;
- Une entreprise de chronométrage de bonne réputation est en charge du chronométrage électronique;
- Les records canadiens sont disponibles dans tous les catégories Championnats canadiens reconnus;
- La feuille du chronométrage électronique doit être signée par le commissaire national et doit être envoyée à Cyclisme Canada afin d'officialiser la performance.
- Être tenu dans un bloc de départ pour les épreuves de départ arrêté.
- Tous les temps doivent être réussis en compétition sanctionnée par l'UCI ou CC.
- Seuls les citoyens canadiens éligibles pour participer aux compétitions et qui ont la nationalité canadienne comme nationalité UCI seront en mesure d'établir un record national canadien de piste.

Généralités

3.5.003 N) Seul CC peut reconnaître et homologuer un record canadien de cyclisme.

Épreuves et distances pour les catégories aux compétitions nationales et provinciales :

ÉPREUVES ET DISTANCES POUR LES CATÉGORIES JEUNESSES				
CATÉGORIE ÉPREUVE	U17 H	U17 F	U15 H	U15 F
500 m/Kilo CLM	○ 500M	○ 500M	○ 500M	○ 500M
Keirin	N	N	N	N
Vitesse	○	○	N	N
Vitesse par équipe	○	○	N	N
Poursuite Individuelle	○ 2KM	○ 2KM	○ 2KM	○ 2KM
Madison	○ À confirmer	○ À confirmer	N	N
Poursuite par équipe	○ 3km (équipe de 4)	○ 3km (équipe de 4)	N	N



Omnium	Optionnel	Optionnel	N	N
Course aux points	O 15KM	O 12.5KM	O 7.5KM	O 7.5KM
Course scratch	O 7.5KM	O 5KM	O 5KM	O 5KM

O = Oui (épreuve recommandée pour cette catégorie) N= Non (épreuve n'est pas recommandée pour cette catégorie) Optionnel = (pas une priorité pour cette catégorie)

ÉPREUVES ET DISTANCES POUR LES CATÉGORIES MAÎTRES								
CATÉGORIE ÉVÉNEMENT	MAÎTRES HOMMES				MAÎTRES FEMMES			
	A	B	C	D	A	B	C	D
TT	1KM	750M	500M	500M	500M	500M	500M	500M
Poursuite Individuelle	3KM	3KM	2KM	2KM	2KM	2KM	2KM	2KM
Keirin	O	O	O	O	O	O	O	O
Vitesse	O	O	O	O	O	O	O	O
Vitesse par équipe	O	O	O	O	O	O	O	O
Poursuite par équipe	4KM				4KM			
Course scratch	10KM	7.5KM	7.5KM	5KM	5KM	5KM	5KM	5KM
Course tempo	10KM	7.5KM	7.5KM	5KM	5KM	5KM	5KM	5KM
Élimination	O	O	O	O	O	O	O	O
Omnium	O	O	O	O	O	O	O	O
Course aux points	10KM to 20KM				5KM to 10KM			
Madison	12.5KM to 20KM				10KM to 20KM			

Notes:

- O = Oui, suivant le règlement UCI.
- Si elle est incluse dans le programme de compétition, la distance ci-dessus s'applique.
- Si les catégories sont combinées, la distance de la catégorie la plus jeune s'applique.
- Les courses aux points de moins de 10 km auront des sprints tous les 5 tours.

§6 VÉLODROMES GÉOMÉTRIE DE LA PISTE

Longueur

3.6.068 N) Pour les Championnats canadiens, une piste de 200m pourrait être utilisée.



PART IV : ÉPREUVES DE VÉLO DE MONTAGNE

CHAPITRE 1 RÈGLES GÉNÉRALES

4.1.001 N) Épreuves multi-heures en équipe et individuel.

§2 CATÉGORIES D'ÂGE ET PARTICIPATION

4.1.002 N) Catégories d'âge reconnues pour hommes et femmes :

10-12 ans : U13

13-14 ans : U15

15-16 ans : U17

17-18 ans : U19/Junior

19-22 ans : U23/Espoirs

19+ : Senior/Elite

Catégories d'âge reconnues pour les maîtres :

35-44 ans : Maître A Femme

35-44 ans : Maître A Homme

45-54 ans : Maître B Femme

45-54 ans : Maître B Homme

55-64 ans : Maître C Femme

55-64 ans : Maître C Homme

65+ : Maître D Femme

65+ : Maître D Homme

4.1.007bis N) Catégories d'âge reconnues pour les hommes et les femmes en Enduro :

U21 Hommes

U21 Femmes

21+ Hommes

21+ Femmes

N) Un coureur peut être reconnu dans quatre sous-catégories différentes : l'une pour le cross-country, l'une pour la descente, l'une pour le 4X, et une pour l'enduro. La licence doit indiquer toutes les sous-catégories.

Maîtres

4.1.009 N) Les coureurs maîtres devront obtenir l'accord de leur association provinciale pour participer à une épreuve dans la catégorie elite aux compétitions provinciales. Cet accord devra être validé par CC pour toutes les compétitions nationales et internationales. Pour les événements enregistrés avec l'UCI, les coureurs maîtres ne sont pas autorisés à participer dans la catégorie Elite.



§4 DÉLÉGUÉ TECHNIQUE

4.1.012 N) Le Délégué Technique pour les compétitions nationales sera désigné par CC lorsqu'applicable. Il devra arriver sur le site avant le début des inscriptions et restera en place pendant toute la durée de la compétition.

N) Le Délégué Technique doit arriver sur le site avant le début de la première session officielle d'entraînement. Il doit inspecter le site et les parcours avec le président du collège des commissaires et l'organisateur. Il doit coordonner les préparatifs techniques de la compétition, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le Délégué Technique à la responsabilité de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le Délégué Technique doit participer aux réunions des directeurs sportifs d'équipes.

§6 DÉROULEMENT D'UNE ÉPREUVE

Comportement des coureurs

4.1.035 N) Le coureur doit suivre le parcours officiel et il est tenu de compléter le nombre de tours prévus. Il porte l'entière responsabilité de toute erreur de parcours.

4.1.039 N) L'utilisation de vis/clous ou autre méthodes « maison » ne seront pas autorisées. Les pneus cloutés sont autorisés pour l'utilisation sur les fatbikes pour des compétitions de cross-country dans les conditions suivantes seulement :

- Les clous ont un maximum de proéminence de 3mm de la bande de roulement;
- Les pneus ont été usinés avec clous ou les clous ajoutés sont des clous conçus spécifiquement pour le cyclisme.

CHAPITRE 2 ÉPREUVES DE CROSS-COUNTRY

§ 1 CARACTÉRISTIQUES DES ÉPREUVES

4.2.001 N) Durée de la course de cross-country (XCO) pour les événements C1, C2 et C3 incluant les compétitions de la Coupe du Canada.

	ÉPREUVES SÉRIE CONTINENTALE, HORS CLASSE, CLASSE 1		ÉPREUVES CLASSE 2		ÉPREUVES CLASSES 3	
	Durée	Parcours	Durée	Parcours	Durée	Parcours
U17 HOMME	0:45-1:00	3.5km - 6km	0:45-1:00	4km - 10km	0:45-1:00	Aucune restriction
U17 FEMME	0:45-1:00		0:45-1:00			
JUNIOR HOMME	1:00 - 1:15		1:00 - 1:15			
JUNIOR FEMME	1:00 - 1:15		1:00 - 1:15			
U23 HOMME	1:15 - 1:30		N/A			
U23 FEMME	1:15 - 1:30		N/A			
ÉLITE HOMME	1:20 - 1:40		1:30 - 2:00		Aucune restriction	



ÉLITE FEMME	1:20 – 1:40		1:30 – 2:00		
-------------	-------------	--	-------------	--	--

CATÉGORIE	HABILETÉ	SEXE	DURÉE -MIN	DURÉE -MAX
U15 (11-14)	N/A	Femmes	0h 30	0h 55
U15 (11-14)	N/A	Hommes	0h 30	0h 55
U17 (15-16)	Expert	Hommes	0h 45	1h 15
U17 (15-16)		Femmes	0h 45	1h 00
JUNIOR & U17 (15-18)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	0h 45	1h 00
JUNIOR (17-18)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	0h 45	1h 15
SENIOR (19+)	Expert Femmes	Expert Femmes	1h 00	1h 30
SENIOR (19+)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	1h 00	1h 15
SENIOR (19+)	Expert Hommes	Expert Hommes	1h 00	1h 30
SENIOR (19+)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Beg/Sport Femmes	Beg/Sport Femmes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Beg/Sport Hommes	Beg/Sport Hommes	1h 00	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Expert Femmes	Expert Femmes	1h 15	1h 30
MAÎTRE (TOUS)	Expert Hommes	Expert Hommes	1h 15	1h 30

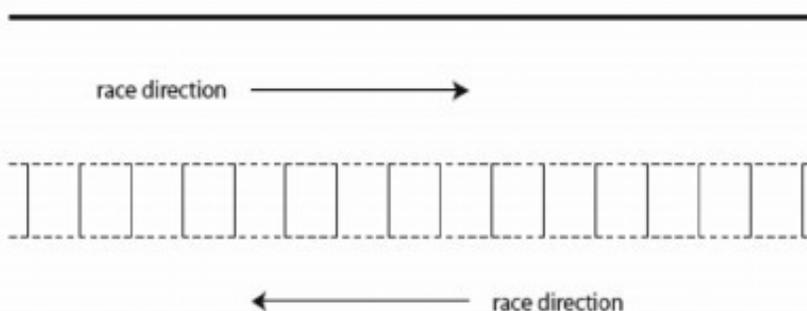
§3 BALISAGE DU PARCOURS

4.2.027 N) L'usage de grillage est interdit. Les produits similaires en treillis doivent être approuvés par le président du collège des commissaires.

§ 5 RAVITAILLEMENT & § 6 ASSISTANCE TECHNIQUE

4.2.035 N)

DIAGRAM 3 : DOUBLE FEED/TECHNICAL ASSISTANCE ZONE



Pour clarifier l'UCI :

Si possible, une double zone comme celle-ci est préférable. Sinon, deux zones sont nécessaires pour les compétitions de XCO. Dans le cas du schéma ci-dessus, l'assistance technique se fait au même endroit que le ravitaillement. Dans ce cas, les coureurs doivent arrêter dans la boîte.

Aussi:

- Les coureurs **peuvent** être ravitaillés dans la zone d'assistance technique, à condition qu'ils soient **arrêtés** (un pied à terre).
- Les espaces en pointillés doivent être identifiables avec la craie ou autre façon. Le personnel de ravitaillement doit demeurer derrière la première ligne et doit seulement entrer dans l'aire de ravitaillement à l'arrivée de ses coureurs.
- La voie de passage sert aux coureurs qui ne veulent pas de ravitaillement et qui poursuivent leur chemin.
- L'aire de ravitaillement et la zone d'assistance technique doivent être très clairement signalisées.

§ 7 SÉCURITÉ

Premiers secours (exigences minimales)

4.2.052 N) La présence d'une ambulance et l'organisation d'un poste de premiers secours de base sont les exigences minimales requises pour toute manifestation. Une ambulance en attente avec un temps de réponse moyen de 10 minutes suivant la répartition d'urgence locale peut être suffisante si elle est approuvée à l'avance par le Délégué Technique et le président du collège des commissaires.

Pour chaque épreuve, au moins un (1) médecin ou un (1) paramédic et au moins six (6) personnes habilitées selon les lois de la province à délivrer les premiers secours, doivent être présents sur le site pendant toute la durée des courses.

CHAPITRE 9 COUPE CANADA

§1. GÉNÉRALITÉS

Classifications et Règlements Coupe du Canada Vélo de Montagne

Veuillez consulter le document de règlements de la série spécifique de la Coupe Canada. Compétitions



PART V : ÉPREUVES DE CYCLO-CROSS

CHAPITRE 1 RÈGLEMENTS DES ÉPREUVES CYCLO-CROSS

Participation

5.1.001 N) L'usage d'un vélo de montagne sera permis dans quelques compétitions de cyclo-cross, et dans certains cas, pour des catégories spécifiées seulement. Le comité des Officiels de CC déterminera quelles catégories seront ouvertes aux vélos de montagne. Les vélos de montagne ne seront pas permis pour les catégories nationaux U17, Junior, U23 et Élites hommes, et les catégories nationaux U17, Junior, U23 et Élites femmes.

Délégué Technique

5.1.006 N) Un Délégué Technique est désigné par CC pour les Championnats nationaux. Le rôle du Délégué Technique, sans porter ombrage à celui de l'organisateur, est de superviser la préparation des aspects techniques de la compétition et de faire le lien avec le bureau national.

5.1.007 N) Lorsqu'une compétition est présentée sur un site pour la première fois, le Délégué Technique doit faire une inspection bien à l'avance afin de prendre les mesures nécessaires. L'inspection comprendra la mesure du parcours, la distance, l'établissement des zones de ravitaillement, des installations et de la sécurité. Il fera le point avec l'organisateur et fera, sans tarder, un rapport à CC. Il devra être sur le site avant le début de la première session d'entraînement et faire, avec l'organisateur, l'inspection du site et des parcours. Il doit coordonner les préparatifs techniques de la compétition, et faire en sorte que des actions concrètes soient prises vis-à-vis des recommandations faites dans le rapport d'inspection. Le Délégué Technique est responsable de la version définitive du parcours et toute modification est sous sa responsabilité. Le Délégué Technique doit participer aux réunions des directeurs sportifs d'équipe.

Zones d'assistance technique

5.1.028 N) Les organisateurs souhaitant d'utiliser deux puits simples pour les Championnats nationaux doivent faire cette demande au Délégué Technique au moment de l'approbation du parcours, avec les cartes à l'appui et leurs motivations. Le Délégué Technique prendra la décision finale pour chaque événement.



PART VI : ÉPREUVES DE BMX

§1 CATÉGORIES ET PARTICIPATION

6.1.002 Âge des coureurs

N) Pour pouvoir participer aux compétitions nationales sont les Championnats canadiens, un coureur doit être âgé d'au moins 5 ans au 31 décembre de l'année en cours.

6.1.004 Catégories de niveaux

N) Pour les classes aux Championnats canadiens, veuillez référer au guide technique.

N) Pour les classes lors des compétitions de la Coupe du Canada de BMX, veuillez référer aux règlements spécifiques de la Coupe du Canada de BMX.

§2 SPÉCIALITÉS

6.1.029 Positions sur la grille de départ

N) Lorsque des motos mixtes sont utilisées, les assignations dans les voies mixtes seront utilisées dans les motos telles que générées par le logiciel d'événement de course désigné.

6.1.039 Systèmes de chronométrage

d. N) Le comité d'organisation (C.O.) d'une compétition sanctionnée par CC, par l'UCI (Coupe du monde), et des Championnats canadiens de BMX, doit offrir un système de «photo-finish», tel que décrit dans les règles de l'UCI. Une deuxième caméra «front on» n'est pas requise. Le C.O. doit aussi mettre un opérateur du système à la disposition du commissaire à l'arrivée pendant toute la période des compétitions. Le visionnement d'une course se fera uniquement en cas de protêt au sujet de l'ordre d'arrivée. L'avis du commissaire à l'arrivée sur la vidéo de la «photo-finish» est final et sans recours. Le déclassement interférence dans le dernier droit n'est pas sujet au visionnement. Toute décision est à la discrétion du collège des commissaires.

6.1.050 Drapeaux de piste

N) En supplément à l'utilisation des drapeaux, selon les règlements de l'UCI, un minimum de 8 radios à fréquences multiples avec écouteurs sera fourni au collège des commissaires pour que ceux-ci puissent remplir leur fonction de façon efficace.

§3 INFRACTIONS, APPELS ET SANCTIONS

6.1.061 Comment faire appel

a. N) Aux compétitions nationales, un coureur qui n'a pas de directeur sportif peut déposer une réclamation directement auprès la secrétaire dans le cas d'une protestation contre l'ordre d'arrivée réelle. La secrétaire présentera au juge de ligne arrivée et / ou au président du collège des commissaires. La décision du juge de ligne arrivée est finale.



§4 BICYCLETTE, TENUE ET ÉQUIPEMENT

6.1.079 N) Si, pour une raison quelconque, les pilotes de 12 ans et moins doivent courir dans une catégorie combinée qui permet l'utilisation de pédales automatiques, l'utilisation de pédales automatiques doit respecter la règle de la catégorie d'âge du coureur.

§7 SYSTÈME INTERNATIONALE DE NUMÉROS ÉLITE

6.1.094 Attribution de numéros de plaque en course internationale

Les coureurs souhaitant de participer à une compétition internationale de BMX doivent afficher un numéro de course internationale sur leur plaque en conformité avec les règles ci-dessous. Clarification: Les coureurs Élite qui n'ont pas un numéro de carrière UCI doivent utiliser un numéro qui n'est pas en conflit avec un numéro de carrière utilisé par un autre coureur Élite. Seuls les coureurs Élite ayant reçu de l'UCI un numéro de carrière permanent peuvent imprimer un numéro de carrière permanent au dos du maillot. Aucun numéro ne doit être imprimé au dos des maillots des coureurs sans numéro de carrière permanent. Un coureur qui ne respecte pas ce règle peut se voir refusé du départ ou relégué.

N) Règlements applicables aux coureurs dans les classes de Challenge :

- Pour les compétitions sanctionnées par CC (Championnats canadiens, séries nationales), les coureurs fournissent leur propre plaque qui doit être conforme aux couleurs précisées des règles d'UCI.
- Pour les Championnats canadiens, les coureurs recevront une plaque de cadre avec un numéro assigné conformément à la réglementation et au classement. Cette plaque doit être utilisée par les coureurs et ne peut être modifié.

§9 OFFICIELS DE COMPÉTITION

ANNEXE 6 Commissaire à la ligne d'arrivée

6. N) Dans l'absence d'une caméra « photo-finish », il doit y avoir un commissaire à l'arrivée qualifié, UCI ou National, avec quatre assistants ou plus pour l'inscription des résultats (dans la mesure du possible, le personnel à l'inscription des résultats devrait être constitué de commissaires provinciaux au minimum). Dans le cas où il y a une caméra « photo-finish », il doit y avoir un commissaire à l'arrivée qualifié, UCI ou National, avec au moins un membre du personnel à l'inscription des résultats (dans la mesure du possible, le personnel à l'inscription des résultats devrait être un commissaire provincial au minimum). Toute décision du commissaire à l'arrivée sur l'ordre d'arrivée est finale.

N) Veuillez consulter les règlements spécifiques sur les Championnats canadiens et les épreuves de la série Coupe du Canada.



BMX APPENDIX 1 and 2

Veillez lire les règlements UCI pour les compétitions internationales.

N) Veillez référer aux règlements spécifiques des Championnats canadiens et les autres compétitions nationales.



PART VI BIS : BMX FREESTYLE

§3 CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS DE BMX FREESTYLE

6bis.3.008 L'organisateur doit mettre en place un service médical adéquat.

N) Pour les compétitions nationales, il devrait y avoir un paramedic ou quelqu'un qualifié pour administrer les premiers soins doit se tenir prête à intervenir en tout temps durant les périodes d'entraînement officielles et les compétitions. Une ambulance prête à intervenir est aussi recommandée.

6bis.3.009 N) Pour les compétitions nationales, il est fortement recommandé qu'un médecin soit sur place pour fournir des soins médicaux aux coureurs. S'il n'y a pas de médecin sur place, un premier répondant certifié doit être sur place.

6bis.3.010 N) Une ambulance doit être disponible sur le site de la compétition si le temps de réponse moyen des services ambulanciers est supérieur à 10 minutes suite à un appel d'urgence.

§8 OFFICIELS DE COMPÉTITION

6bis.8.007 Désignation

N) Le rôle de commissaire pour les compétitions nationales sera assigné par CC. Les commissaires doivent avoir au minimum le statut de commissaire national élite dans une autre discipline de cyclisme. Les juges assignés aux compétitions nationales doivent être recommandés par l'UCI ou approuvés par l'entité qui sanctionne la compétition.



PART XII : DISCIPLINE ET PROCÉDURES

CHAPITRE 3 MESURES DISCIPLINAIRES

§4 AMENDE

Délais

12.3.008 N) Les amendes facturées par CC ou le P-TSO doivent être payées dans les deux mois suivant l'envoi de la facture à la personne concernée. Si le montant total dû n'est pas réglé dans les 60 jours suivant la date d'échéance, le contrevenant est suspendu de plein droit aussi longtemps qu'il reste en défaut de payer la totalité. Si le contrevenant doit subir une suspension pour un autre motif, la suspension pour le non-paiement s'ajoute à la durée de cette autre suspension.

Perception des amendes

12.3.010 N) Les amendes prononcées pour les faits de course relatifs au calendrier provincial des différentes disciplines seront perçues par le P-TSO de l'organisateur.

Suspension

12.3.013 N) Ce règlement s'applique également pour une suspension donnée à un coureur par un P-TSO, CC doit être informé de toutes les suspensions.

PART XV: CYCLISME POUR TOUS

CHAPITRE 3 GRAVEL

Eligibilité et catégories d'âge

15.3.003 N) Les épreuves de Gravel de niveau national sont ouvertes aux coureurs de 15 ans et plus. L'organisateur est libre de déterminer les catégories d'âge pour ces épreuves.



PART XVI : PARACYCLISME

CHAPITRE 2 CATÉGORIES

16.2.001 N) Les coureurs de la catégorie Jeunesse pourront courir lors d'un départ regroupé avec les autres coureurs si le nombre ne permet pas de tenir une épreuve distincte.

CHAPITRE 3 DROIT DE PARTICIPER AUX ÉPREUVES PARACYCLISTE

Coureurs

16.3.002 N) Pour les compétitions provinciales, un coureur de paracyclisme peut prendre le départ avec une licence de CC ou une licence provinciale. Lors des Championnats canadiens, il devra être titulaire d'une licence de CC.

16.3.006 N) Aux épreuves nationales, le pilote et le coureur ne sont pas tenus d'avoir la même nationalité sportive.

CHAPITRE 7 ÉPREUVES SUR ROUTE

Tous les circuits des épreuves sur route doivent être entièrement fermés à la circulation.

Circuits

16.7.003 N) La distance minimale des circuits sur route sera d'un (1) kilomètre (critérium et course sur route).



ANNEXE 1 – COMMISSAIRES

COMITÉ DES OFFICIELS (CCOC)

Le comité des Officiels aura comme rôle de revoir et réviser tous les règlements et standards techniques des compétitions. Il devra établir un dossier sur chacun des commissaires, préparer et donner des cours de rafraîchissement pour les commissaires. Aussi, il accréditera les commissaires en vue d'un grade international.

COMMISSAIRE EN CHEF DES PROVINCES

Le Commissaire en chef provincial donnera des rétroactions concernant la mise en application des modifications aux règlements ; coordonnera et mettra en place des cours provinciaux pour commissaires, complétera les assignations restantes aux compétitions de sanction nationale qui se déroulent dans sa province; recommande au comité des Officiels de CC les commissaires pouvant accéder à un grade de niveau national ou international; recommande au comité des Officiels de CC des changements aux règlements, et assure les licences des commissaires de niveau provincial.

INSTRUCTEURS / FORMATEURS

Seuls les commissaires de niveau national ou supérieur seront autorisés à enseigner les cours de commissaire.

Noter : Le cheminement de formateur pour le cours de commissaire est actuellement en révision.



ANNEXE 2 – RECORDS CANADIENS SUR PISTE

Mise à jour le 20 janvier 2025

Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
Elite women – femmes élite				
Flying 200m – 200m lancé	10.154*	Sept. 4, 2019	Kelsey Mitchell AB	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Time trial – contre-la-montre (1 km)	1:09.703	Jan. 11, 2025	Sarah Orban AB	Canadian Track Championships, Bromont QC
Individual pursuit (4 km) Poursuite individuelle	4:53.229	Jan. 10, 2025	Lily Plante QC	Canadian Track Championships, Bromont QC
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	46.816	5 Aug., 2024	Lauriane Genest QC Kelsey Mitchell AB Sarah Orban AB	Olympic Games, Paris FRA
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:09.249	Aug. 3, 2021	Allison Beveridge AB Ariane Bonhomme QC Annie Foreman-Mackey ON Georgia Simmerling BC	Olympic Games, Tokyo JPN
Elite men – hommes élite				
Flying 200m – 200m lancé	9.453	Sept. 6, 2019	Joel Archambault QC	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Time trial – contre-la-montre (1 km)	58.951	Sept. 8, 2019	Vincent de Haître ON	Pan Am Championships, Cochabamba BOL
Individual pursuit (4 km) Poursuite individuelle	4:09.802	June 17, 2023	Chris Ernst ON	Pan Am Championships, San Juan ARG
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	43.170	April 12, 2024	James Hedgcock ON Tyler Rorke ON Ryan Dodyk AB	UCI Track Nations Cup, Milton ON
Team Pursuit (4 km) poursuite par équipes	3:46.324	Aug. 4, 2021	Vincent de Haitre AB Michael Foley ON Derek Gee ON Jay Lamoureux BC	Olympic Games, Tokyo JPN
Junior women – femmes junior				
Flying 200m – 200m lancé	11.501	Aug. 15, 2019	Madison Dempster ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Time trial – contre-la-montre (500m)	35.951	Aug. 17, 2019	Madison Dempster ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:22.240	Mar. 31, 2023	Nora Linton ON	Canadian Track Championships, Bromont QC
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	53.047	Mar. 31, 2024	Kimberly Chen BC Tendo Mukahanana BC Alexandra Volstad AB	Canadian Track Championships, Bromont QC
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:31.926	Aug. 15, 2019	Ngairé Barraclough AB Sarah Van Dam BC Lily Plante QC Adele Desgagnes QC	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Junior men – hommes junior				
Flying 200m – 200m lancé	9.738***	Oct. 7, 2016	Stefan Ritter AB	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX
Time trial – contre-la-montre (1 km)	1:00.578**	Oct. 6, 2016	Stefan Ritter AB	Pan Am Championships, Aguascalientes MEX



Individual pursuit (3 km) Poursuite individuelle	3:09.682***	Oct. 14, 2022	Carson Mattern	UCI Elite World Championships, St-Quentin-en-Yvelines FRA
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes	46.280	Aug. 14, 2019	James Hedgcock ON Riley Pickrell BC Andrew Scott ON	UCI Junior World Championships, Frankfurt (Oder) GER
Team Pursuit (4 km) Poursuite par équipes	4:01.553	Aug. 23, 2023	Charles Bergeron ON Justin Roy QC Ethan Powell ON Albert Taylor ON	UCI Junior World Championships, Cali COL
<i>NOTE : Team sprint records are for 250m tracks only / Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m</i>				
<i>* World record until Aug. 9, 2024 / Record mondial jusqu'au 9 août 2024</i>				
<i>** Pan-American record; Junior world record until Aug. 19, 2018 / Record panaméricain; record mondial junior jusqu'au 19 août 2018</i>				
<i>*** Junior world record until July 13, 2023 / record mondial junior jusqu'au 13 juillet 2023</i>				
Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
Para-cycling Time trial – Contre-la-montre en paracyclisme				
WC1 (500m)	--			
WC2 (500m)	53.761	Oct. 12, 2015	Michelle Salt AB	Canadian Track Championships, Milton ON
WC3 (1 km)	1:22.515	Jan. 11, 2025	Mel Pemble BC	Canadian Track Championships, Bromont QC
WC4 (500m)	35.223***	Jan. 31, 2020	Kate O'Brien AB	Track World Championships, Milton ON
WC5 (500m)	44.954	Aug. 10, 2015	Nicole Clermont QC	Para Pan Am Games, Milton ON
WB (1 km)	1.13.372	Nov. 16, 2011	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Para Pan Am Games, Guadalajara MEX
MC1 (1 km)	1.20.429	Sept. 10, 2016	Ross Wilson AB	Paralympic Games, Rio de Janeiro, BRA
MC2 (1 km)	1.12.444	Aug. 7, 2023	Tarek Dahab QC	Track World Championships, Glasgow GBR
MC3 (1 km)	1:10.852	Nov. 23, 2023	Alexandre Hayward NB	Para Pan Am Games, Santiago CHI
MC4 (1 km)	1.13.048	Nov. 15, 2011	Éric Bourgault QC	Para Pan Am Games, Guadalajara, MEX
MC5 (1 km)	1.17.592	Sept. 9, 2008	Mark Breton QC	Paralympic Games, Beijing, CHN
MB (1 km)	1.05.172	March 19, 2016	Daniel Chalifour QC Jean-Michel Lachance QC	Track World Championships, Montichiari, ITA
Para-cycling Individual pursuit – Poursuite individuelle en paracyclisme				
WC1 (3 km)	--			
WC2 (3 km)	5.23.635	Oct. 11, 2015	Michelle Salt AB	Canadian Track Championships, Milton ON
WC3 (3 km)	4:10.103	Nov. 24, 2023	Mel Pemble BC	Para Pan Am Games, Santiago CHI
WC4 (3 km)	3:46.931	Nov. 24, 2023	Keely Shaw SK	Para Pan Am Games, Santiago CHI
WC5 (3 km)	4.08.557	Sep. 8, 2016	Nicole Clermont QC	Paralympic Games, Rio de Janeiro BRA
WB (3 km)	3.40.601	Nov. 15, 2011	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Para Pan Am Games, Guadalajara MEX
MC1 (3 km)	3:49.450***	Nov. 8, 2019	Ross Wilson AB	UCI Track World Cup, Glasgow GBR
MC2 (3 km)	3.40.581	Jan. 30, 2020	Tristen Chernove BC	Track World Championships, Milton ON
MC3 (3 km)	3:26.642	Nov. 24, 2023	Alexandre Hayward NB	Para Pan Am Games, Santiago CHI
MC4 (4 km)	5.09.260	Nov. 6, 2009	Éric Bourgault QC	Track World Championships, Manchester GBR
MC5 (4 km)	5.12.364	Sept. 8, 2008	Mark Breton QC	Paralympic Games, Beijing CHN
MB (4 km)	4.17.718	March 18, 2016	Daniel Chalifour QC Jean-Michel Lachance QC	Track World Championships, Montichiari ITA
Para-cycling Flying 200m – 200m lancé en paracyclisme				
WC3	12.666***	Oct. 20, 2022	Mel Pemble BC	Track World Championships, St-Quentin-en-Yvelines FRA
WC4	11.519**	Jan. 31, 2020	Kate O'Brien AB	Track World Championships, Milton ON



MC1	13.114	Jan. 31, 2020	Ross Wilson AB	Track World Championships, Milton ON
MC2	12.141	Jan. 31, 2020	Tristen Chernove BC	Track World Championships, Milton ON
WB	12.704	Feb. 12, 2012	Robbi Weldon ON Lyne Bessette QC	Track World Championships, Los Angeles USA
MB	10.857	Nov. 8, 2009	Daniel Chalifour QC Luc Dionne QC	Track World Championships, Manchester GBR
Team Sprint – Vitesse par équipes				
M/H (750m)*	56.183	Sept. 10, 2008	Éric Bourgault QC Mark Breton QC Jean Quévillon QC	Paralympic Games, Beijing CHN
* Team sprint records are for 250m tracks only / Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m				
** World Record – Record mondial				
*** Past World – Record mondial historique				
Distance	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Event and Location Évènement et lieu
U17 women – femmes U17				
Flying 200m – 200m lancé	12.059	April 14, 2018	Madison Dempster ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Time trial – contre-la-montre (500m)	37.140	April 15, 2018	Madison Dempster ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:31.120	March 31, 2024	Alexandra Fangeat ON	Canadian Track Championships, Bromont QC
Team Sprint (750 m) Vitesse par équipes *	55.908	March 31, 2024	Lili Salonen-Berscht ON Alexandra Fangeat ON Eve Buczkowski ON	Canadian Track Championships, Bromont QC
Team Pursuit (3 km) Poursuite par équipes	3:45.432	Oct. 10, 2015	Naomi Desousa ON Kassandra Kriarakis ON Ruby West ON Ali Van Yzendoorn ON	Canadian Track Championships, Milton ON
U17 men – hommes U17				
Flying 200m – 200m lancé	11.073	April 13, 2019	Dylan Bibic ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Time trial – contre-la-montre (500m)	33.229	April 1, 2017	Riley Pickrell BC	Canadian Track Championships, Milton ON
Individual pursuit (2 km) Poursuite individuelle	2:13.579	March 1, 2019	Dylan Bibic ON	Ontario Track Championships, Milton ON
Team Sprint (750m) Vitesse par équipes *	48.828	April 15, 2018	Dylan Bibic ON Andrew Scott ON Tyler Rorke ON	Canadian Track Championships, Milton ON
Team Pursuit (3 km) Poursuite par équipes	3:22.395	April 2, 2017	Dylan Bibic ON Giuseppe Carone ON Axel Froner ON James Hedgcock ON	Canadian Track Championships, Milton ON
* Team sprint records are for 250m tracks only. Les records de la vitesse par équipes sont valides uniquement pour les pistes de 250m.				
Non-competition records- records hors compétition				
Category Catégorie	Result Résultat	Date	Athlete and province Athlète et province	Location Lieu
Hour record – Record de l'heure				
• W/F Open	42.547 km	Aug. 25, 2022	Angela Goran ON	Aguascalientes MEX
• M/H Open	51.304 km	Oct. 23, 2020	Lionel Sanders ON	Milton ON
Non-standard distances – distances non-standard				



• W/F 1 km	1:14.990	Aug. 1982	Sylvia Burka ON	Olympic velodrome, Montreal QC
<i>To organize a track cycling record attempt, contact Cycling Canada – Pour organiser une tentative de record sur piste, contactez Cyclisme Canada</i>				
Masters Flying 200m – 200m lancé Maîtres				
• W/F 35-44	11.649	Oct. 18, 2019	Rachel McKinnon BC	UCI Masters World Championships Manchester GBR
• W/F 45-54	13.720	Jan. 6, 2024	Denise Magnini ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F 55-64				
• W/F 65+				
• M/H 35-44	10.527	Jan. 6, 2024	Guy McClintock BC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 45-54	11.327	Sept. 2, 2022	Frank Kovacs AB	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 55-64	11.226	Jan. 6, 2024	Frank Kovacs AB	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 65+	12.515	Jan. 6, 2024	Ken Germaine AB	Canadian Track Championships, Milton ON
Masters Time trial – contre-la-montre Maîtres				
• W/F 35-44 (500m)	36.911	Oct. 16, 2019	Rachel McKinnon BC	UCI Masters World Championships Manchester GBR
• W/F 45-54 (500m)	44.233	Sept. 26, 2019	Nancy Schmeler ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F 55-64 (500m)	43.231	Sept. 27, 2022	Heather Simonson BC	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
• W/F 65+ (500m)	42.810	Jan. 10, 2025	Guylaine Larouche QC	Canadian Track Championships, Bromont QC
• M/H 35-44 (1km)	1:04.874	Sept 26, 2019	Fabien Lamaze ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 45-54 (750m)	51.251	Oct. 7, 2024	Willy Gonzalez AB	UCI Masters World Championships, Roubaix FRA
• M/H 55-64 (500m)	35.021	Oct. 6, 2024	Thomas Schelesny BC	UCI Masters World Championships, Roubaix FRA
• M/H 65+ (500m)	38.458	Jan. 5, 2024	Ken Germaine AB	Canadian Track Championships, Milton ON
Masters Individual pursuit – Poursuite individuelle Maîtres				
• W/F 35-44 (2km)	2:35.552	Sept. 28, 2019	Charlotte Roberge QC	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F 45-54 (2km)	2:43.417	Jan. 6, 2024	Paolina Allan ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F 55-64 (2km)	2:44.395	Sept. 24, 2022	Heather Simonson BC	UCI Masters World Championships, Los Angeles USA
• W/F 65+ (2km)	2:54.956	Jan. 11, 2025	Guylaine Larouche QC	Canadian Track Championships, Bromont QC
• M/H 35-44 (3km)	3:26.207	Jan. 11, 2025	Maxime Forget QC	Canadian Track Championships, Bromont QC
• M/H 45-54 (3km)	3:27.761	Oct. 6, 2024	Willy Gonzalez AB	UCI Masters World Championships, Roubaix FRA
• M/H 55-64 (2km)	2:24.749	Jan. 6, 2023	Uli Mayer BC	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H 65+ (2km)	2:30.121	Jan. 11, 2025	Daniel Blanche QC	Canadian Track Championships, Bromont QC
Masters Team Pursuit – Poursuite par équipes Maîtres				
• W/F (2 km)	2:48.007	Sept. 29, 2017	Bryn Currie ON Jane Emans ON Chantal Thompson ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• W/F (4 km)	5:22.236	Jan. 7, 2023	Lisa Ulrich ON Amy Maher ON Elaine Soucy ON Amy White ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H (3 km)	3:32.174	Sept. 29, 2017	Garnett Abbey ON Scott Buschlen ON Richard Froner ON William Trischuk ON	Canadian Track Championships, Milton ON
• M/H (4 km)	4:37.345	Aug. 24, 2024	David Hainish Scott Buschlen Kenneth Woo T.J. Howorth	Day of the Hour, Milton ON
Masters Team Sprint – Vitesse par équipes Maîtres				
• W/F (750m)	58.381	Jan. 6, 2024	Denise Magnini ON Amy Maher ON Rosa Phillip ON	Canadian Track Championships, Milton ON



• M/H (750m)	49.041	Sept. 30, 2017	Brent Baerg AB Frank Kovacs AB Cameron MacLeod AB	Canadian Track Championships, Milton ON
Masters Hour Record – Record de l'heure Maîtres				
• W/F 35-39	42.425* km	Sept. 23, 2017	Jane Emans ON	Milton ON
• W/F 40-44	42.547 km	Aug. 25, 2022	Angela Goran ON	Aguascalientes MEX
• W/F 45-49	38.156* km	Sept. 23, 2017	Jody Levine ON	Milton ON
• W/F 50-54	40.366 km	Sept. 23, 2017	Bryn Currie ON	Milton ON
• W/F 65-69	38.838 km	Aug. 24, 2024	Barb Morris BC	Milton ON
• M/H 30-34	45.325 km	Sept. 23, 2017	Dave Hainish ON	Milton ON
• M/H 35-39	48.598 km	Aug. 11, 2024	Denis Coulet QC	Aguascalientes MEX
• M/H 40-44	48.587* km	Sept. 23, 2017	Ed Veal ON	Milton ON
• M/H 50-54	48.393 km	Sept. 25, 2018	Mike Nash ON	Aguascalientes MEX
• M/H 65-69	44.662* km	Aug. 24, 2024	Ralph Schatzmair ON	Milton ON
• M/H 70-74	40.573 km	Dec. 9, 2023	Peter Leiss ON	Milton ON
• M/H 75-79	35.728* km	Oct. 20, 2012	Giuseppi Marinoni	Montichiari ITA
• M/H 80-84	39.836* km	Aug. 24, 2024	Derek Steel BC	Milton ON
<i>* World Record/Record mondial</i>				
<p><i>Masters records must be set in the appropriate age category in UCI or Cycling Canada sanctioned competition with electronic timing. To submit a result, please send the official results sheet signed by the commissaire to track@cyclingcanada.ca.</i></p> <p><i>Les records de maîtres doivent être atteints dans la catégorie d'âge rélevante lors d'une compétition sanctionnée par l'UCI ou Cyclisme Canada avec chronométrage électronique. Pour soumettre un résultat, veuillez envoyer la feuille de résultat officielle signé par le commissaire à : track@cyclingcanada.ca.</i></p>				



ANNEXE 3 – CHAMPIONS CANADIENS 2024

2024 CHAMPIONS DE ROUTE			
Médailleurs avec titre			
Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
U17 Femme (16km)	Elly Moore	ON	26:40.9
U17 Homme (28km)	Jake Mclean	ON	39:46.8
Junior Femme (16km)	Sidney Swierenga	BC	24:52.1
Junior Homme (28km)	Carl Truffer	QC	36:54.2
U23 Femme (28km)	Mara Roldan	YT	40:09.6
Élite Femme (28km)	Paula Findlay	AB	39:24.7
U23 Homme (34km)	Jonas Walton	QC	42:35.5
Élite Homme (34km)	Pier-André Côté	QC	41:09.5
Maître Femme 35-44 (21.5km)	Jennifer Ward	BC	30:14.0
Maître Femme 44-54 (21.5km)	Debra Parker	AB	31:27.0
Maître Femme 55-64 (21.5km)	Heather Simonson	BC	30:54.0
Maître Femme 65+ (21.5km)	Barb Morris	BC	33:37.0
Maître Homme 35-44 (21.5km)	John Vanderveen	BC	26:43.0
Maître Homme 44-54 (21.5km)	Mark Sherboneau	ON	26:39.0
Maître Homme 55-64 (21.5km)	Bruce Bird	ON	27:26.0
Maître Homme 65+ (21.5km)	Robert Anderson		31:03.0
Course sur route	Athlète	Prov	Temps
U17 Women	Alexandra Fangeat	ON	2:37:14
U17 Men	Zachari Moreau	QC	2:10:34
Junior Femme	Alexandra Volstad	AB	2:37:13
Junior Homme	Jayden McMullen	ON	2:07:44
Élite Femme	Olivia Baril	QC	3:11:40
Élite Homme	Michael Woods	ON	4:47:34
U23 Femme	Mara Roldan	YT	3:11:43
U23 Homme	Quentin Cowan	QC	4:58:19
Maître Femme 35-44	Jennifer Ward	BC	1:56:07
Maître Femme 44-54	Carolyn Russel		1:56:07
Maître Femme 55-64	Nathalie Champagne	QC	1:56:04
Maître Femme 65+	Barb Morris	BC	2:08:45
Maître Homme 35-44	Lee Agur		2:41:27
Maître Homme 44-54	Nicolas Proulx	QC	2:50:06
Maître Homme 55-64	Scott Goguen	BC	2:18:14
Maître Homme 65+	Garth Campbell	BC	1:52:50



Critérium Challenge	Athlète	Prov	Temps
Junior Femme	Alexandra Volstad	AB	38:09
Junior Homme	Adam Smith	MB	50:24
Élite Femme	Magdeleine Vallieres Mill	QC	1:07:24
Élite Homme	Matisse Julien	QC	1:05:35
Maître Femme 35-44	Jennifer Ward	BC	49:47.0
Maître Femme 45-54	Carolyn Russel		49:45.0
Maître Femme 55-64	Nathalie Champagne	QC	50:43.0
Maître Femme 65+			
Maître Homme 35-44	Clayton Hiltz	BC	52:47.0
Maître Homme 45-54	Jeffrey Werner	BC	47:46.0
Maître Homme 55-64	Scott Goguen	BC	52:46.0
Maître Homme 65+	Horacio Chaves		52:46.0

2024 CHAMPIONS CYCLO-CROSS

Médillés avec titre

	Athlète	Prov	Temps
U17 Femme	Alexa Haviland	ON	42:12.58
U17 Homme	Carter Deveer	ON	44:51.42
Junior Femme	Rafaelle Carrier	QC	40:53.69
Junior Homme	Emilien Belzile	QC	45:39.95
Elite Femme	Marin Lowe	BC	41:38.99
U23 Femme	Mika Comaniuk	QC	53:29.79
U23 Homme	Isabella Holmgren	ON	48:25.03
Elite Homme	Ian Ackert	ON	1:01:51.47
Maître Femme 35-44	Jodi Wendland	ON	34:24.23
Maître Femme 45-54	Sue Haviland	ON	33:19.76
Maître Femme 55-64	Kelly Welbourn	BC	35:01.71
Maître Femme 65+			
Maître Homme 35-44	Eric Jeannotte	QC	46:17.82
Maître Homme 45-54	Aroussen Laflamme	QC	44:36.36
Maître Homme 55-64	Jean Francois Blais	QC	46:34.64
Maître Homme 65+	James Laird	ON	46:25.85

2024 CHAMPIONS SUR PISTE

Médillés avec titre



Vitesse	Athlète	Prov
U17 Men	West Pollock	BC
U17 Women	Lili Salonen-Berscht	ON
Junior Men	Cole Dempster	ON
Junior Women	Tendo Mukahanana	BC
Élite Homme	James Hedgcock	ON
Élite Femme	Sarah Orban	ON
Maître Homme A	Guy McIntock	BC
Maître Homme B	Josh Gieni	QC
Maître Homme C/D	Frank Kovacs	AB
Maître Femme	Rosa Phillip	ON
Keirin	Athlète	Prov
U17 Men	Jake Mclean	ON
U17 Women	Lili Salonen-Berscht	ON
Junior Men	Fergus Spitzley	QC
Junior Women	Jade Parent Lafrenière	QC
Élite Homme	James Hedgcock	ON
Élite Femme	Jackie Boyle	ON
Maître Homme A	Scott Loong	QC
Maître Homme B	Willy Gonzalez	AB
Maître Homme C	Frank Kovacs	AB
Maître Femme	Rosa Phillip	ON
Contre-la-montre	Athlète	Prov
U17 Men	Matthew Payne	ON
U17 Women	Eve Buczkowski	ON
Junior Men	Jonathan Hinse	QC
Junior Women	Nora Linton	ON
Élite Homme	James Hedgcock	ON
Élite Femme	Erin Watchman	ON
Maître Homme A	Brent Baerg	AB
Maître Homme B	Kenneth Woo	ON
Maître Homme C	Thomas Schelesney	BC
Maître Homme D	Ken Germaine	AB
Maître Femme A	Rosa Phillip	ON
Maître Femme B	Denise Magnini	ON
Maître Femme C	Gail Wozny	AB
Maître Femme D		



Team Sprint	Athlètes	Prov
U17 Homme	Sheldon Drewitt Jake Mclean Matthew Payne	ON
U17 Femme	Eve Buczkowski Alexandra Fangeat Lilli Salonen-Berscht	ON
Junior Homme	Cole Dempster Andres Elliott-Cordoba Charlie Walsh	ON
Junior Femme	Kimberly Chen Tendo Mukahanana Alexandra Volstad	BC
Élite Homme	Patrice St Louis Pivin Ryan Mcdonald Tyler Davies	MB
Élite Femme	Jackie Boyle Erica Rieder Anne-Marie Dumont	AB
Maîtres Hommes	Guy McIntock Keith Bruneau Thomas Schelesny	BC
Maîtres Femmes	Amy Maher Rosa Phillip Denise Magnini	ON
Poursuite individuelle	Athlète	Prov
U17 Homme	Jake Mclean	ON
U17 Femme	Alexandra Fangeat	ON
Junior Homme (3000m)	Jonathan Hinse	QC
Junior Femme (2000m)	Nora Linton	ON
Elite Homme (4000m)	Chris Ernst	ON
Élite Femme (3000m)	Jenna Nestman	BC
Maître Homme A	David Hainish	ON
Maître Homme B	Tim Hadfield	ON
Maître Homme C	Scott Buschlen	ON
Maître Homme D	Ralph Schatzmair	ON
Maître Femme A	Amanda Scott	AB
Maître Femme B	Paolina Allan	ON
Maître Femme C	Gail Wozny	AB



Maitre Femme D		
Poursuite par équipe	Athlètes	Prov
U17 Homme	Xavier Fell West Pollock Amos Scott Bouris Cohen Vigliotti	BC
U17 Femme	Eve Buczkowski Alexandra Fangeat Teagen Gawne Lilli Salonen-Berscht	ON
Junior Homme	Antoine Bergeron Andres Elliott-Cordoba Nathanael Fry Albert Taylor	ON
Junior Femme	Lindsey Cameron Kimberly Chen Sidney Swierenga Alexandra Volstad	BC
Maitres Homme	Robert Meneguzzi Jacques Cormier Scott Elliott Roland Fletcher	ON
Maitres Femme		
Omnium	Athlète	Prov
Élite Homme	Dylan Bibic	ON
Élite Femme	Ngairé Barraclough	AB
Course scratch	Athlète	Prov
U17 Homme	Jake Mclean	ON
U17 Femme	Alexandra Fangeat	ON
Junior Homme	Jonathan Hinse	QC
Junior Femme	Nora Linton	ON
Élite Homme	Michael Foley	ON
Élite Femme	Kiara Lylyk	ON
Maitre Homme A	Jeremie Fontanaud	QC



Maître Homme B	Willy Gonzalez	AB
Maître Homme C	Anthony Kocsis	QC
Maître Homme D	Ralph Schatzmair	ON
Maître Femme A	Rosa Phillip	ON
Maître Femme B	Amy Maher	ON
Maître Femme C	Gail Wozny	AB
Course par élimination	Athlète	Prov
U17 Homme	Jake Mclean	ON
U17 Femme	Eve Buczkowski	ON
Junior Homme	Jonathan Hinse	QC
Junior Femme	Nora Linton	ON
Elite Homme	Dylan Bibic	ON
Elite Femme	Jenna Nestman	BC
Course aux points	Athlète	Prov
U17 Homme	Amos Scott Bouris	BC
U17 Femme	Alexandra Fangeat	ON
Junior Homme	Gabriel Seguin	QC
Junior Femme	Nora Linton	ON
Elite Homme	Dylan Bibic	ON
Elite Femme	Diane Snobelen	BC
Maître Homme A	Jeremy Fontanaud	QC
Maître Homme B	Patrick Begin	QC
Maître Homme C	Uli Mayer	BC
Maître Homme D	Ralph Schatzmair	ON
Maître Femme A	Melissa Turtureanu	ON
Maître Femme B	Amy Maher	ON
Maître Femme C	Gail Wozny	AB
Madison	Athlètes	Prov
U17 Femme	Alexandra Fangeat/Eve Buczkowski	ON
U17 Homme	Edouard Henri/Charles-Alexandre Veilleux	QC
Junior Homme	Jonathan Hinse/Gabriel Seguin	QC
Junior Femme	Nora Linton/Larissa Pedersen	ON
Élite Homme	Dylan Bibic/Mathias Guillemette	ON
Élite Femme	Kiara Lylyk/Ngaire Barraclough	ON



2024 CHAMPIONS PARA SUR PISTE

Médillés avec titre

Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
Para B Homme	Matthieu Croteau Daigle/Olivier De La Durantaye	QC	1:12.581
Para C4 Homme	Lachlan Hotchkiss	ON	1:15.848
Para C3 Femme	Mel Pemble	BC	41.057
Para C5 Homme	Carlos Mauricio Uricoechea	QC	1:21.864
Poursuite individuelle	Athlète	Prov	Temps
Para B Homme	Matthieu Croteau Daigle/Olivier De La Durantaye	QC	4:49.196
Para C3 Homme	Alexandre Hayward	NB	3:41.158
Para C4 Homme	Lachlan Hotchkiss	ON	5:30.918
Para C5 Homme	Carlos Mauricio Uricoechea	QC	6:21.994

2024 CHAMPIONS PARA SUR ROUTE

Médillés avec titre

Contre-la-montre individuel	Athlète	Prov	Temps
Women T1-2	Shelley Gautier	ON	33:10.8
Men T1-2	Nathan Clement	BC	31:02.0
Men H1-2	Maarten Duif	ON	39:59.6
Women H1-2			
Men H3-5	Joey Desjardins	ON	26:44.4
Women H3-5	Katty Abran	ON	49:26.8
Men C1-5	Alexandre Hayward	NB	21:23.1
Women C1-5	Jessica Law	BC	28:37.7
Men B Tandem	Benoit Lalumiere Cloutier	QC	40:05.7
Women B Tandem			
Course sur route	Athlète	Prov	Temps
Women T1-2	Shelley Gautier	ON	1:05:40
Men T1-2	Louis-Albert Corriveau Jolin	QC	54:21
Men H1-2	Maarten Duif	ON	1:24:19
Women H3-5	Katty Abran	ON	1:58:53
Men H3-5	Joey Desjardins	ON	1:43:50
Men C1-3	Michael Sametz	AB	1:21:07



Men C4-5	Lachlan Hotchkiss	BC	2:09:09
Women C4-5	Jessica Law	BC	1:13:28
Men B Tandem	Benoit Lalumiere Cloutier	QC	31:51.0

2024 CHAMPIONS VÉLO DE MONTAGNE		
Médaillés avec titre		
Descente	Athlète	Prov
U17 Expert Homme	Ryder Wilson	BC
U17 Femme	Cameron Bragg	BC
Junior Expert Homme	Jon Mozell	BC
Junior Femme	Geza Rodgers	BC
Élite Homme	Jakob Jewett	BC
Élite Femme	Emmy Lan	BC
Maître Homme 35-44	Rob Davis	BC
Maître Homme 45-54	Jason Lorenz	BC
Maître Homme 55+	Donald Van Eesteren	BC
Maître Femme 35-44	Julie Colk	BC
Enduro	Athlète	Prov
U21 Femme		
U21 Homme		
Élite Femme		
Élite Homme		
Cross-Country (XCO)	Athlète	Prov
U17 Expert Femme	Éliane Blais	QC
U17 Expert Homme	Emilien Belzile	QC
Junior Expert Femme	Rafaelle Carrier	QC
Junior Expert Homme	Jacob Roy	QC
U23 Femme	Ava Holmgren	ON
U23 Homme	Cole Punchard	ON
Elite Femme	Jennifer Jackson	ON
Elite Homme	Leandre Bouchard	QC
Maître Expert Femme 35-44	Meghan Todd	NS
Maître Expert Homme 35-44	Peter Glassford	ON
Maître Expert Femme 45-54	Sue Haviland	ON
Maître Expert Homme 45-54	Aroussen Laflamme	QC



Maître Expert Femme 55+	Penny Hart	NS
Maître Expert Homme 55+	John Westdal	ON
Short Track (XCC)	Athlete	Prov
Elite Femme	Jennifer Jackson	BC
Elite Homme	Cole Punchard	ON
Junior Femme	Rafaelle Carrier	QC
Junior Homme	Jacob Roy	QC
U17 Femme	Elly Moore	ON
U17 Homme	Emilien Belzile	QC
Relai par équipe (XCR)	Équipe	Prov
PSO/Trade Team	Pivot Cycles – OTE	UCI
Cross-Country Marathon (XCM)	Athlète	Prov
Élite Femme	Jennifer Jackson	BC
Élite Homme	Sean Fincham	ON

2024 CHAMPIONS BMX

Médaillés avec titre	Athlète	Prov
Junior Femme	Thessalie Bruneau	QC
Junior Homme	Andrew Colling	ON
U23 Femme	Abygale Reeve	AB
U23 Homme	Dylan Tremel	AB
Élite Femme	Teigen Pascual	AB
Élite Homme	Ryan Tougas	BC
Médaillés sans titre	Athlète	Prov
5-7 ans Femme	Emmy Tourigny	QC
8 ans Femme	Florence Teolis	QC
9 ans Femme	Quinn Hickey	AB
10 ans Femme	Mackenna Morellato	USA
11 ans Femme	Raya Trechka	AB
12 ans Femme	Riley Sophia Pootmans	ON
13 ans Femme	Logan Lee	AB
14 ans Femme	Audrey Bertrand	AB
15 ans Femme	Samantha Walter	ON
16 ans Femme	Justine Beaudoin	QC
17-24 ans Femme	Thalie Fournier	QC



25+ ans Femme	Marion Laidet	QC
5-6 ans Homme	Liam Lessard	QC
7 ans Homme	Elliott Crawford	BC
8 ans Homme	Charlie Kriz	ON
9 ans Homme	Roman Daniel	ON
10 ans Homme	Rafael Trudel	QC
11 ans Homme	Liam Brule	QC
12 ans Homme	Jhett Hickey	AB
13 ans Homme	Brady Mitschke	AB
14 ans Homme	Justin Lafleur	QC
15 ans Homme	Charles Edouard Maltais	QC
16 ans Homme	Zakary Kaiser	ON
17-24 ans Homme	Dexter Winton	BC
30-34 ans Homme	Michael Guiseppi	QC
35+ ans Homme	Jean-Sébastien Houde	QC
< 12 ans Cruiser Homme	Michel Perkins	QC
13-14 Cruiser Homme	Innes Chatterton	ON
15-16 Cruiser Homme	Malakai Bergeron	ON
17-24 Cruiser Homme	Xavier Lemire	QC
40-44 Cruiser Homme	Thomas Fortin	QC
45-49 Cruiser Homme	Francis Leclair	QC
50+ Cruiser Homme	Alexandre Bourgeois	QC
< 16 ans Cruiser Femme	Michel Perkins	QC
17-29 Cruiser Femme	Stephane Mailhot	QC
30-39 Cruiser Femme	Rick Lemieux	QC
40+ Cruiser Femme	Riley Sophia Pootmans	ON

2024 CHAMPIONS GRAVEL

Médaillés avec titre	Athlète	Prov
U17 Homme	Mitchell Williams	SK
U17 Femme	Lydia Stack-Michasiw	SK
Junior Homme	Colton Zabolotney	AB
Junior Femme	Nico Knoll	AB
Élite Homme	Adam Roberge	QC
Élite Femme	Katja Verkerk	BC
Maître Homme 35-44	John Vanderveen	BC
Maître Femme 35-44	Jenn Proche	AB



Maitre Homme 45-54	Dan Wood	AB
Maitre Femme 45-54	Elizabeth Stack	SK
Maitre Homme 55-64	Greg Clark	ON
Maitre Femme 55-64	Ewa Siarka	AB
Maitre Homme 65+	Gregory Patychuk	AB
Maitre Femme 65+		

2024 ESPORTS CHAMPIONS

Medalists Titled	Athlete	Prov
U17 Homme	Ryan Nickerson	BC
U17 Femme	Julia Lehmann	ON
Junior Homme	Raphel Péroquin	QC
Junior Femme	Cadie Geertsema	ON
Elite Homme	Thomas Thrall	USA
Elite Femme	Michelle Gagnon	BEL
Maitre Homme 35-44	Dan Zeggelaar	AB
Maitre Femme 35-44	Lindsay Burgess	BC
Maitre Homme 45-54	Sebastien Perreault	QC
Maitre Femme 45-54	Josée Rossignol	QC
Maitre Homme 55-64	Bruce Bird	ON
Maitre Femme 55-64	Nathalie Champagne	QC
Maitre Homme 65+	Brian Zulkoskey	SK
Maitre Femme 65+	Anna Tykoliz	ON

